

CONTACT



Service RH - Postulez

[@ Courriel](#)



SOCIAL

CHEF DE PROJET - COORDONNATEUR DU CONSEIL LOCAL EN SANTÉ MENTALE - CLSM (F/H)

POSTULER AVANT LE **18 MARS 2022**

La Direction projets Transverses a pour objectif de regrouper plusieurs politiques transversales (santé publique, politique de la ville, ville apprenante) afin d'en faire un levier pour le territoire, véritable acteur coordinateur entre le public, les associations et les services municipaux.

<https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/la-ville-recrute/travailleur-social-en-ccas-f-h-1-1-2-1-4-1-1-2-3-539?>

✓ **POSTULER EN LIGNE**

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE :

Un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) est une instance de concertation et de coordination favorisant le développement de la prévention en santé mentale, l'amélioration de l'accès aux soins et aux droits et à la lutte contre l'exclusion sociale et la stigmatisation.

Il concourt ainsi à l'amélioration des prises en charge et du parcours de santé mentale des usagers.

De ce fait, vos principales activités seront les suivantes :

- Le repérage des données épidémiologiques et sociodémographiques disponibles ou à recueillir,
- La connaissance et le partage de l'état des ressources existantes sur le territoire, ainsi que les besoins de santé et leurs déterminants repérés par les acteurs, les habitants et les usagers,
- La réalisation continue d'un diagnostic en santé mentale,
- La coordination du partenariat,
- Le développement d'une stratégie locale répondant aux besoins de la population en matière de prévention, d'accès aux soins et de continuité de ceux-ci, ainsi que d'inclusion sociale,
- La définition d'un projet territorial de santé mentale, sa déclinaison opérationnelle et son évaluation.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du chef de bureau Information Prévention et Santé, vous êtes en charge de :

- > Favoriser le développement partenarial et la mise en réseaux entre les différents secteurs sanitaires médico-sociaux ainsi qu'avec d'autres acteurs pouvant être concernés (bailleurs, représentants d'usagers, associations...),
- > Réaliser le diagnostic et organiser l'assemblée plénière, les comités de pilotage et les comités techniques.
- > Suivre et contrôler les projets, activités et dossiers traités,
- > Réaliser et mettre en forme des documents,
- > Définir et construire des modes opératoires et des procédures,
- > Mettre en place des tableaux de bord pour le suivi de l'activité,
- > Organiser, contrôler et transmettre des informations auprès de sa hiérarchie,
- > Instruire des dossiers dans le cadre de l'activité du service,
- > Effectuer le relais avec les autres services.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Travail en bureau et en équipe,

Déplacements fréquents sur le territoire,

Horaires réguliers variables en fonction des activités du service.

PROFIL DU CANDIDAT :

Titulaire d'un diplôme de niveau II (Master, Licence) en santé mentale ou psychiatrie santé mentale.

SAVOIRS :

Maitrise du montage de projet (diagnostic, planification, évaluation qualitative et quantitative, recherche de financements),

Connaissance de l'environnement professionnel du secteur médico-social, et notamment des partenaires de réseaux de santé mentale (DU dans ce domaine apprécié).

Maitrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint...)

SAVOIR-FAIRE :

Qualités rédactionnelles et d'expression orale,

Sens de l'organisation,

Travail en équipe et en transversalité avec les services ou partenaires extérieurs,

Capacité à fédérer,

Esprit de synthèse et d'analyse

SAVOIR-ÊTRE :

Discrétion professionnelle et devoir de réserve,

Autonomie et sens des responsabilités,

Disponibilité et capacité d'adaptation,

Respect de la déontologie et du service public.

STATUT :

Fonctionnaire de catégorie A ou B de la filière Administrative, Animation, Sanitaire et Sociale.

Ouvert aux non titulaires en CDD.

CONDITIONS DE RÉMUNÉRATION :

Statutaire, régime indemnitaire (fonctionnaire)

CNAS / COS / Restaurant d'entreprise.